

Lundi 22 avril 2013

Communiqué de presse

Annick Lepetit, Secrétaire nationale aux Transports

Transformer notre système ferroviaire pour garantir des trains de qualité aux Français

Jean-Louis Bianco, mandaté à l'automne dernier par le Premier ministre pour engager la réforme de notre système ferroviaire, a remis ce jour ses recommandations au ministre des Transports Frédéric Cuvillier en compagnie de Jacques Auxiette, en charge du volet TER.

Le Parti socialiste salue le travail effectué par ces deux personnalités, et se félicite de l'engagement du gouvernement à préserver et dynamiser le système ferroviaire français.

Dangereusement surendetté, ses dysfonctionnements ne dégradait que trop la qualité de service offerte à tous les utilisateurs, et notamment aux usagers des trains du quotidien.

La nouvelle architecture défendue par ces deux auteurs prévoit ainsi de rassembler, au sein d'un gestionnaire d'infrastructure unique, Réseau ferré de France (RFF), la Direction de la circulation ferroviaire (division de la SNCF) et les cheminots de la SNCF travaillant à la maintenance du réseau (SNCF Infra).

Réunis en une même entité et couplé au transporteur SNCF, ce futur rassemblement matérialisera la création d'un pôle public ferroviaire unifié. Une simplification attendue de tous, alors que l'organisation actuelle n'aboutissait qu'à une rivalité délétère entre ces différentes structures.

La phase de préparation de la réforme ferroviaire - voulue par le président de la République et le Premier ministre - touche ainsi à sa fin, avant la présentation du projet de loi au Parlement ce printemps.

Ce premier acte réaffirme la priorité donnée aux transports du quotidien et à la rénovation du réseau.

Il permettra de mettre en oeuvre une nouvelle organisation du système ferroviaire à même de répondre aux besoins des usagers, tout en offrant aux partenaires de la branche ferroviaire l'occasion de conclure un nouveau « pacte social ». Cet effort de rationalisation et de simplification permettra également de restaurer les conditions d'un équilibre économique de long terme, avec des économies pouvant se monter à près d'un milliard d'euros par an.